

TAXE DE SÉJOUR – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

MENTIONS RGPD :

La CCLO, en qualité de responsable de traitement, traite vos données à caractère personnel dans le respect de la réglementation en vigueur et en particulier le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Le service tourisme met en œuvre des traitements pour la gestion de la Taxe de Séjour, notamment pour les **finalités suivantes** :

- Enregistrement de logements touristiques et leurs propriétaires (ou loueurs)
- Gestion et collecte de la taxe de séjour
- Extraction et communication de données statistiques non nominatives (ex : statistiques par commune, par nature des hébergements, par périodes, ...) afin d'établir des statistiques touristiques du territoire.

Les **destinataires des données** sont les agents du service gestionnaire de la taxe de séjour et leurs supérieurs hiérarchiques, le service des Finances de la collectivité et le Trésor Public pour les opérations comptables.

La **durée de conservation** des données est liée à la période d'activité de l'hébergement, elles sont archivées selon les directives du Code du Patrimoine (durée d'utilité administrative 10 ans, sort final Destruction).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant la CCLO à l'adresse suivante : tourisme@cc-lacqorthez.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07 (<https://www.cnil.fr/>).